



Séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 5-décembre 2011, à 20 h, à la salle municipale du conseil située au 219, rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents mesdames les conseillères Clémence Faucher et Linda Roy, messieurs les conseillers Germain Caron, Jérôme Couture, Michel L'Heureux et Jules Roberge, sous la présidence de Monsieur le maire Yvon Bruneau.

### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

228-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Jules Roberge

APPUYÉ PAR : Jérôme Couture

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

### 2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

229-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Germain Caron

APPUYÉ PAR : Clémence Faucher

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal du 7 novembre 2011 tel qu'il a été rédigé.

\* \* \* \* \*

230-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Michel L'Heureux

APPUYÉ PAR : Jérôme Couture

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal du 14 novembre 2011 tel qu'il a été rédigé.

\* \* \* \* \*

231-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Jules Roberge

APPUYÉ PAR : Linda Roy

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal du 21 novembre 2011 tel qu'il a été rédigé.

### 3. PRÉSENTATION DES DÉPENSES

Le secrétaire-trésorier dépose les rapports concernant les dépenses du dernier mois, soit :

Dépenses :	445 856,10 \$;
Salaires nets :	66 164,66 \$.

232-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Linda Roy

APPUYÉ PAR : Jules Roberge

ET RÉSOLU d'approuver les dépenses du mois telles qu'elles ont été présentées.



#### 4. CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier présente au conseil la correspondance reçue au cours du mois touchant les sujets suivants :

- Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches : demande d'appui;
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : réponse à notre résolution concernant le Réseau BIBLIO;
- Société des alcools du Québec : réponse négative à notre demande d'un service à Saint-Henri;
- École Belleau, Gagnon : demande de donner à l'école le mobilier de l'ancienne bibliothèque.

##### 4.1. APPUI À LA CRÉ CONCERNANT LA LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la position de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) en ce qui concerne l'application de la Loi électorale du Québec qui fera en sorte que trois comtés en région disparaîtront;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Henri est favorable au maintien de la représentation des régions à l'assemblée nationale;

233-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Michel L'Heureux

APPUYÉ PAR : Jules Roberge

ET RÉSOLU que la Municipalité de Saint-Henri fait sienne la position de la CRÉ de demander au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, de rappeler à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi n° 19, *Loi prévoyant un régime temporaire concernant la représentation électorale et suspendant l'application de certaines dispositions de la Loi électorale*, pour un vote par tous les parlementaires permettant ainsi de sauver les circonscriptions électorales menacées dans les régions de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches.

#### 5. DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le secrétaire-trésorier déclare qu'il a reçu l'ensemble des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et qu'il les dépose au conseil tel qu'il est prescrit par la loi.

#### 6. MODIFICATION DES ZONES 54-M ET 12-HA

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° P-11-3-1 a été adopté par le conseil lors de la séance du 7 novembre 2011 et que la consultation sur ce projet a été annoncée pour être tenue lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de projet concret sur les terrains visés par cette modification;

234-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Germain Caron

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'abandonner le projet de modification de ces zones et de ne pas donner suite au projet de règlement n° P-11-3-1.



**7. DEMANDE DE PERMIS DANS UNE ZONE DE MOUVEMENT DE SOL -  
375 chemin Jean-Guérin Ouest**

CONSIDÉRANT que le projet de construction sur le lot 2 358 292 se situe dans une zone de forte pente;

CONSIDÉRANT que la propriétaire a produit un avis d'expert en vertu du Règlement n° 505-10 intitulé « Règlements relatifs à certaines conditions préalables à la délivrance d'un permis ou certificat dans les secteurs (zones) de mouvement de terrain ou de fortes pentes »;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

235-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Linda Roy

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un permis de construction pour une maison située au 375 chemin Jean-Guérin Ouest.

**8. OFFRE DE SERVICE «PREMIÈRE LIGNE»**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay concernant la consultation des élus en ce qui concerne l'éthique et la déontologie en regard des dispositions du Code récemment adopté par la Municipalité et des dispositions de la loi;

236-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Germain Caron

APPUYÉ PAR : Clémence Faucher

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de «Service Première Ligne - Plus (Éthique et déontologie)» proposée le 11 novembre 2011 par l'étude légale Tremblay Bois Mignault Lemay pour un supplément annuel de 1000\$, plus déboursés et taxes, en sus du «Service Première Ligne» déjà souscrit.

**9. ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS**

CONSIDÉRANT que la MRC de Bellechasse a déposé une nouvelle demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour faire reconnaître de nouveaux îlots déstructurés;

CONSIDÉRANT la présence des services d'aqueduc et d'égouts à proximité de certains terrains et qu'il y aurait intérêt à intégrer ces terrains à un îlot déstructuré limitrophe plutôt que d'agrandir le périmètre urbain en regard de la protection du territoire agricole.

237-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Jérôme Couture

APPUYÉ PAR : Jules Roberge

ET RÉSOLU de demander à la MRC de Bellechasse de faire intégrer les lots 3 857 103, 3 696 784 et 2 925 366-P à l'îlot déstructuré numéro 55.

  
MAIRE  
SEC. TRÉS.

## 10. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2012

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit adopter avant la fin de l'année le calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année;

238-11 IL EST PROPOSÉ PAR : Linda Roy

APPUYÉ PAR : Clémence Faucher

ET RÉSOLU d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil suivant :

Lundi	16 janvier
Lundi	6 février
Lundi	5 mars
Lundi	2 avril
Lundi	7 mai
Lundi	4 juin
Mardi	3 juillet
Lundi	6 août
Mardi	4 septembre
Lundi	1 <sup>er</sup> octobre
Lundi	5 novembre
Lundi	3 décembre

## 11. DEMANDE DE MODIFICATION À UNE SERVITUDE

Le secrétaire-trésorier fait part au conseil d'une demande de modification à une servitude existante le long de la ligne séparatrice des lots 3 598 853 et 2 358 488. Il est convenu avec les propriétaires d'une rencontre pour parler de ce dossier d'intérêt particulier.

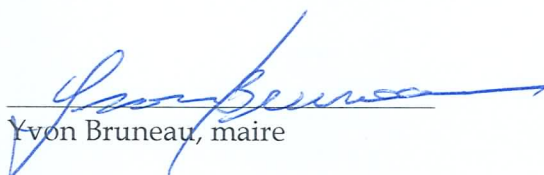
## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets soulevés sont :

- Réponse de la Société des alcools du Québec;
- Sentier motoneige versus îlot déstructuré;
- Plan d'urgence en cas d'inondation;
- Facture de Beauvais-Verret.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.

  
Yvon Bruneau, maire  
Jacques Risler, secrétaire-trésorier